

6  
stagiaires

14  
heures

2  
jours

840 €HT  
1008€TTC

# Produire et exploiter des enregistrements

## Description

Si la production d'un enregistrement demeure souvent l'investissement le plus risqué pour un projet musical (atteindre la rentabilité étant souvent une gageure à l'heure du streaming), elle n'en demeure pas moins une étape fondamentale. C'est en général autour de la sortie d'un titre, EP ou album que sera construite la stratégie de communication du projet, de même que son développement scénique. Et parce qu'ils permettent de définir la proposition artistique, les enregistrements seront également la meilleure « carte de visite » de l'artiste, celle qu'on envoie aux programmateurs de salles de concert, aux médias, et aux partenaires potentiels. Savoir limiter le risque financier de la production, c'est savoir limiter autant que possible son propre investissement, en faisant appel en particulier aux différents dispositifs de subvention proposés par les collectivités territoriales et les organismes professionnels. Pour être éligible à ces dispositifs, qui ont notamment pour objectif de soutenir l'embauche des musiciens, le producteur doit démontrer que son projet s'inscrit dans une démarche de professionnalisation. Dès lors, il sera attendu de lui un strict respect des conditions fixées par la Convention Collective Nationale de l'Édition Phonographique (CCNEP).

## Profil professionnel des stagiaires

- Artistes-interprètes ou musiciens (auteurs-compositeurs ou non).
- Professionnels de la musique (managers, producteurs de disques ou de spectacles).
- Professionnels en reconversion vers le management de projet musical.

## Prérequis

- Etre porteur d'un projet musical dont le développement est envisagé par la production d'un enregistrement.
- Pratique préalable d'un traitement de texte (type Word) et d'un tableur (type Excel).

## Positionnement pédagogique

Un entretien téléphonique sera effectué en amont de la formation pour valider le parcours professionnel et les prérequis du candidat.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principales spécificités et conditions des contrats de l'édition phonographique (contrat d'artiste, de licence, de distribution).
- Connaître les différentes sources de financement d'un enregistrement, savoir identifier les dispositifs de subvention applicable à son projet.
- Être capable d'établir un budget de production conforme aux dispositions de la Convention collective de l'édition phonographique ; savoir calculer le seuil de rentabilité de son auto-production.

## Description (suite)

Mise en place sur la base de ce constat, la formation « Produire et exploiter des enregistrements », propose à ses participants d'aborder l'ensemble des règles légales et contractuelles encadrant la production phonographique.

Ainsi seront étudiées les principales clauses des contrats de la production, de même que les dispositions essentielles de la CCNEP dont l'application conditionne l'éligibilité aux différents dispositifs de subvention.

Les stagiaires se verront proposer d'appliquer directement ces dispositions dans le cadre d'un exercice dirigé – et fil conducteur de ce stage, visant à établir le budget prévisionnel de production d'un EP et son plan de financement. A son terme, ils seront amenés à calculer le seuil de rentabilité de cette production, apprentissage essentiel pour maîtriser le risque d'une production phonographique.

Enfin, ce module abordera également les différents modes d'exploitation des enregistrements, que ce soit dans le cadre de leur distribution principale (sur support physique ou via les réseaux numériques) ou au titre de leurs exploitations secondaires et dérivées.

# Le programme

---

jour  
1

## → La production phonographique

- Contrats et droits des artistes-interprètes.

Comprendre les principes généraux de la cession de droit.

Savoir distinguer entre artiste principal et artiste-musicien, entre contrat d'artiste et contrat de licence.

Connaître les principales clauses des contrats conclus entre un label et un artiste et savoir les négocier.

Exercice pratique de synthèse de contrat.

- La Convention collective de l'édition phonographique.

Présentation générale de la CCNEP.

- Rémunération des artistes-interprètes.

Connaître les modalités de rémunération de artistes principaux et des artistes musiciens, telles que prévues par la loi, la réglementation et les usages (notion de « service », règles de calcul des minimas, les rémunérations complémentaires, etc.).

Exercices pratiques de calcul de rémunérations.

- Le budget de production.

Savoir construire le budget de production d'un enregistrement phonographique.

Analyse des différents postes.

Savoir négocier avec les prestataires, les musiciens, le réalisateur artistique.

- Le financement de la production (subventions, crowdfunding, mécénat) Savoir construire un plan de financement.

Méthodologie de la recherche de subventions (les différents « guichets », éligibilité, timing, etc.).

Méthodologie du financement participatif (les prérequis, importance du P&L, mise en œuvre et suites de l'opération de crowdfunding).

Présentation des autres sources de financement. Comprendre le calcul du seuil de rentabilité. Exercice pratique.

- L'organisation de la production

Connaître les différentes étapes de la production. Planning et logistique.



## Le programme

---

### → L'exploitation des enregistrements

- La distribution des enregistrements.

Structuration et évolution du marché des supports physiques (CD et vinyle) et de la distribution numérique (téléchargement et streaming). Comprendre les principales clauses du contrat de distribution.

- Les exploitations secondaires.

Comprendre le rôle des sociétés de gestion collective des producteurs phonographiques (SCPP et SPPF) et des artistes-interprètes (ADAMI et SPEDIDAM). Synchronisation et autres exploitations secondaires : étude du cadre contractuel.

- Les exploitations dérivées.

Étude des différents modes d'exploitation des attributs de la personnalité de l'artiste : merchandising physique et digital, sponsoring, partenariats et concerts privés.

- Le calcul des royalties.

Comprendre les modalités de calcul des royalties (assiettes, taux, paliers, abattements, etc.). Exercice pratique : réalisation d'un décompte de royalties.

---

## Modalités pédagogiques

---

### Techniques pédagogiques

---

---

#### → Exposés / cours théoriques

#### → Exercices

Des exercices de mise en pratique sont régulièrement proposés à l'issue de la présentation théorique des notions abordées.

#### → Etudes de cas

#### → Entretien avec des professionnels

Des échanges sont menés régulièrement avec le formateur, professionnel expérimenté en activité.

#### → Débat, discussion



# Modalités pédagogiques

---

## Supports de travail

---

- Modèles de contrat, documents professionnels.
- Ressources vidéo et sonores.

## Evaluation

---

L'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques sera réalisée par les formateurs, sur la base de leur expertise, complétée par des échanges, des mises en situation et des exercices de type questions-réponses, selon le contenu abordé.

## Moyens Techniques

---

- 1 grande salle de travail équipé d'un accès internet
- Vidéoprojecteur + écran
- Système de diffusion audio

NOTE: Il est demandé aux stagiaires de venir avec leur propre ordinateur portable équipé de la suite Microsoft Office (Word, Excel) ou équivalent.

## Inscription

---

Sur notre site internet : [escalesbuissonnieres.fr](http://escalesbuissonnieres.fr)